



Section Banques et S^{tés} Financières

28, rue des Petits Hôtels - 75010 PARIS - Tél. : 01 48 01 91 94 - Fax : 01 48 01 91 98

E-mail : fobanques@fecfo.fr - Site : <http://www.fo-banques.fr>

60^{ème} année N° 07 Le 4 novembre 2011

Provocation, honteux, indécent... à vous de juger !

Hier se déroulait la première séance de négociation salariale de branche AFB.

Cette réunion, même si elle s'ouvrait dans une période de crise financière, avait lieu le jour où BNPP, la plus grande banque de l'AFB, annonçait plus de 700 millions d'euros de résultat pour le seul 3^{ème} trimestre, soit près de 6 milliards d'euros de bénéfices depuis le début de l'année !

Pour FO Banques et Sociétés Financières, il y a donc «du grain à moudre» comme le dit l'expression.

Plus encore, l'annonce d'un taux d'inflation à plus de 2% pour 2011 est porteur de légitimes revendications concernant la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés de notre profession.

Les divers éléments statistiques fournis par la délégation patronale montrent combien il y a urgence à agir dans une période où, répétons-le, TOUTES les banques françaises annoncent de substantiels bénéfices !

Trop heureuse de surfer sur la période actuelle de crise de la dette, la délégation patronale après, avoir dressé le tableau le plus pessimiste possible en termes d'emploi et de conjoncture économique, annonça : «pour cette année, il ne faut pas s'attendre à grand-chose !».

La proposition patronale pour les mesures salariales 2011 est donc :

une augmentation de la grille des minima de branche de 1,5%, pour le reste...

Circulez, y a rien à voir !

FO Banques et Sociétés Financières est tout de suite intervenue pour signaler l'indécence de cette proposition.

**En 2010,
les patrons des banques
se sont augmentés
de plus de 44 % !
ET VOUS ????**

Dans une période où, au quotidien, les salariés sont «sur le pont» et font face à toutes les critiques, où, dans une situation difficile ils arrivent cependant à maintenir un niveau de bénéfices élevé, il serait normal et logique que leur travail soit reconnu par

une mesure salariale générale de branche.

Il y a bien de l'argent à distribuer puisque selon une étude récente, en 2010, les dirigeants des banques françaises se sont augmentés de plus de 44% !

Il y a des millions pour quelques-uns et des miettes pour beaucoup d'autres !

Ne cédant ni à la provocation de la délégation patronale ni au fatalisme affiché d'autres organisations syndicales comme la CFDT, **FO Banques revendique** pour cette Négociation Annuelle Obligatoire 2011 :

- L'arrêt des suppressions de postes dans notre profession.
- L'activation de l'article 42.3 de la Convention Collective et une augmentation générale des salaires de 3% afin de compenser l'inflation.
- Une revalorisation de 5% de la grille des minima de branche.
- Un salaire minimum de 23 000 EUR pour les techniciens.
- Un salaire minimum de 36 372 EUR pour les cadres soit le plafond de la sécurité sociale en 2012.
- Un passage de la GSI prévu par la Convention Collective, à 5% de façon pérenne.
- La mise en place du chèque transport dans l'ensemble des banques de la profession pour tous les salariés qui ne disposent pas de la prise en charge de 50% de leurs frais de transport.
- La mise en place de mesures d'urgence concernant l'égalité Femmes / Hommes. Les statistiques le prouvent encore cette année, dans notre profession, les femmes gagnent toujours moins que les hommes à poste équivalent !

En 2010, les banques AFB ont fait 22 milliards d'€ de bénéfices

Au 1^{er} semestre 2011 plus de 10 milliards d'€... Et pour les salariés ?????

Pour preuve, une directrice d'agence : -12,5% sur le salaire fixe et -17,5% sur le salaire variable !

Pour FO Banques et Sociétés Financières, l'ensemble de ces revendications est légitime. Elles représentent une plus juste répartition des substantiels bénéfices des Banques et doivent venir récompenser le travail effectué par les salariés de notre profession dans des conditions de plus en plus dégradées.

Nous encourageons la délégation patronale à changer sa copie !

Il est profondément choquant que dans une période de crise liée aux erreurs des dirigeants de nos établissements dictées par l'avidité des actionnaires des banques, ce soit une fois de plus les salariés qui payent la note.

FO Banques et Sociétés Financières dit NON aux licenciements boursiers !

FO Banques et Sociétés Financières dit NON aux faramineuses augmentations de salaire à 2 chiffres pour nos patrons et aux miettes laissées aux salariés.

La prochaine séance de négociation salariale de branche se déroulera le 12 décembre prochain, vous pouvez compter sur FO Banques et Sociétés Financières pour faire entendre vos légitimes revendications.

***Vous êtes en accord avec nos revendications et souhaitez les soutenir...
Adhérez à FO Banques et Sociétés Financières !***



Section Banques et Sociétés Financières

28, rue des Petits Hôtels - 75010 PARIS

☎ 01.48.01.91.94 - 📠 : 01.48.01.91.98

E-mail : fobanques@fecfo.fr - Site : <http://www.fo-banques.fr>

Nom : Prénoms :

Adresse complète :

Portable : Courriel : Tél :

Nom et adresse de la banque/établissement :